

COMPTE-RENDU AG FFSc DU 31 OCTOBRE 2014

I – RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES – Présenté par Jacques LACHKAR (Président) (cf. documents joints : rapport moral texte + présentation format PDF)

I-1 – Points négatifs

- Evolution du nombre des licenciés

Stagnation des effectifs : environ les mêmes chiffres que les années précédentes ; mais plus de vermeils et de diamants.

- Moins de 18 ans : 5,7% -
- 18-25 ans : 0,6% -
- 25-35 ans : 1,3%
- 36-50 ans : 7% -
- 51-62 ans : 20,1% -
- 63-72 ans : 35% -
- 73-80 ans : 19,4% -
- Plus de 80 ans : 10,9% -

Les séniors représentent la catégorie d'âge jusque 62 ans et non 60 ans comme les années précédentes. Les licences « Poussins » sont des licences non pérennes.

On constate l'impact négatif de la crise sur les activités de loisirs en général ; la FFSc fait beaucoup d'actions de communication et de promotion, mais les efforts accomplis n'ont pas encore de retombées sur le nombre de licenciés.

Une piste à creuser : la création de nouveaux clubs.

Le projet de recrutement d'un emploi de terrain lié au développement n'a pas pu se faire à cause de l'état des finances de la fédé.

- Développement informatique

Du retard a été pris dans ce domaine. Un recrutement a été lancé (CDD) mais le salaire proposé était insuffisant au regard du travail à effectuer, il n'y a donc pas eu de candidats.

- Evolution du nombre de clubs :

A peu près stable mais forte augmentation des clubs jeunes et scolaires

- Clubs civils : 684 (-11) – Clubs scolaires : 365 (+71)
- Sections Jeunes : 72 (+16) – **1121 clubs en tout**

Au niveau des finances, bilan positif sur les 3 dernières années (cf. rapport financier)

- Fonctionnement du Siège :

Toujours pas de directeur, mais...

- Embauche d'Antoine Rousseau sous la forme d'un contrat d'alternance de deux ans. Objet principal : travailler sur la promotion et la création de clubs, et de manière complémentaire sur la communication
- Recours à un prestataire informatique extérieur pour épauler Patrice et Adrien dans les travaux de développement de DupliTop 7

I – 2 - Points positifs :

- Secteur du scrabble scolaire (cf. développement fait par Marie-Claude DEROSNE)
- Regroupement Championnat de France et du Championnat de Blitz à Vichy : un succès de participation
 - 688 joueurs au blitz (+82% par rapport à la moyenne des 3 années précédentes)
 - 424 paires (+ 16% par rapport à 2013)
 - 1034 joueurs à l'Individuel avec un record de 139 N1 dont 124 Français (+49% par rapport à la moyenne des 3 années précédentes)
 - Près de 1200 joueurs en début de festival
 - Plus de 2500 scrabbleurs différents ont joué au moins une épreuve du Festival de Vichy, un record
 - Un impact financier positif pour les finances de la FFSc

- **Une formule qui sera donc reprise en 2016 et ensuite les années paires.**
- Les années impaires, il sera itinérant (Tours en 2015).
- Championnat du Monde à Aix les Bains : les participants ont apprécié la très bonne organisation de cette manifestation – le bilan financier est équilibré a priori
- Réforme des statuts et du RI : projet validé par un cabinet juridique extérieur
- Point le plus important : le mode d'élection du Bureau Directeur

Pour rappel : en l'absence de consensus suffisant, le projet de possibilité de rémunération des dirigeants n'a pas été retenu dans les textes soumis à l'AGE.

I – 3 -Travaux réalisés par les différentes commissions et DN

Classement et Tournois

- Adoption du « classement glissant » en vigueur sur le site de la FISF ;
Ce classement est plus représentatif de la forme du joueur.
- Développement des multiplex avec maintenant des quintuplex (hors centres Outre-Mer) qui boostent la participation.
- Fin du recul des limites d'âges pour l'accès en Vermeils et en Diamants (Années de naissance limites : 1951 et 1941 respectivement pour cette saison)
 - Participation des Vermeils et Diamants classés en N2 et N3 à la phase qualificative de leur championnat à partir de la saison 2015-2016 ; ce système est basé sur celui du championnat de France (seuls les 1^{re} série sont qualifiés d'office)

DN

- Participation en forte hausse au Championnat de France (Pougues-les-Eaux) et à l'Open de France (Nîmes) grâce à une meilleure localisation.
- Dans les Festivals, succès du 1^{er} tournoi ouvert aux seules séries B et C (Vichy – Coupe du Parc).
- Participation élevée à l'Open du Championnat du Monde et à la Coupe de l'Île de France (organisée en prélude au match France-Belgique).

- Deux comités de plus ont participé au Championnat de France Interclubs. Une progression identique à l'édition 2015 permettrait d'envisager une finale en 8 rondes dès la saison suivante.
- **Compétitions organisées par les clubs et les comités :**
 - Après un recul lors de la saison 2012-2013 (-10%), le nombre de tournois organisés a augmenté de 17% en 2013-2014. Les Comités dont l'un des clubs est partenaires de la DNSC contribuent significativement à ce développement (Var Esterel, Guyane, Normandie).
 - 3 tournois ont été joués par 30 joueurs ou plus : ceux disputés dans le cadre des Festivals de La Bresse (32) et du Touquet (30) et un en Guadeloupe (30 à Baie Mahault)
 - La participation moyenne par TH reste de 18 joueurs. La participation dans les tournois récurrents (même lieu, même date) est généralement en légère hausse.
 - Nouveauté 2014-2015 : une nouvelle formule d'organisation des tournois s'ajoute à celles déjà proposées : elle permet d'éviter les matchs théoriquement déséquilibrés durant les 3 premières rondes.
- **Clubs partenaires :**
 - 2012-2013 : mise en place du dispositif des Clubs Partenaires de la DNSC
 - Janvier 2013: Vidauban (Var-Esterel) devient le 1^{er} club partenaire
 - Saison 2013-2014 : le club Astucieux (Guyane), La Seyne-sur-Mer (Var-Esterel) et Ouistreham (Normandie) deviennent à leur tour clubs partenaires.
 - Dans les Comités concernés, les premiers résultats sont probants dans la vie des clubs concernés comme dans les compétitions organisées.
 - La DNSC est convaincue que l'implication des responsables et structures locales obtenue par ce partenariat est une base solide du développement de l'activité Scrabble Classique.

- 2014-2015 : objectif de convaincre 5 à 8 nouveaux clubs. Quelques pistes sérieuses...

PROMOTION

Deux types d'actions : vers les licenciés et vers l'extérieur

- **Vers les licenciés et les clubs :**
 - Dépliant promotionnel personnalisé : commandé seulement par 18 clubs – il est toujours possible d'en faire l'acquisition
 - Séminaires des nouveaux présidents : 2 se sont déroulés au cours du dernier exercice et ont été appréciés par les participants
 - Package promotion : demandé par 21 clubs – (quasiment tous les nouveaux clubs)
- **Vers l'extérieur :**
 - Villages vacances :

6 partenaires de villages vacances : VVF – VTF – CAP FRANCE – VACANCIEL – BELAMBRA – CCAS -

51 Villages-vacances retenus pour y effectuer des semaines d'animation, grâce à 120 animateurs de la FFSc :

- 46 semaines en hiver et printemps
- 116 semaines en été

635 adresses ont été récoltées auprès d'adultes de 30 à 60 ans accompagnés de leurs enfants.

153 nouvelles licences ont été prises en villages-vacances et sur les différents salons seniors, mais, comme l'an dernier, nous n'avons pas pu satisfaire tous les actifs qui souhaitent prendre leur licence du fait des horaires des séances de nos clubs (peu de clubs ouverts le soir, pour des actifs qui travaillent en journée).

COMMUNICATION

- **Réseaux sociaux :**

Objectifs : multiplier notre présence sur les réseaux sociaux

- Facebook (création en 2011)

Réseau social en ligne qui permet à ses utilisateurs de publier du contenu et d'échanger des messages.

1777 fans - Cible : 48% de femmes - 52 % d'hommes

Age moyen : 55 ans et + (femmes) – 25-34 ans (hommes)

1308 français sur les 1777 fans

Provenance : en majorité d'Ile de France

- Twitter (création en 2011)

Outil de microblogage

168 abonnés - 214 tweets

- Pinterest (création le 22/10/2011)

Réseau social de partage de photographies

- **Réalisation d'un film :**

Présence de la Chargée de communication sur les Championnats du Monde 2014 dans le but de réaliser un film présentant la fédération et ses activités

Objectifs : présenter la Fédération au grand public (sur les salons et internet), aux partenaires et aux sponsors

Diffusion : sur les réseaux sociaux, Youtube, Vimeo, site FFSc et salons

Date de diffusion : Décembre 2014

- **Participation aux salons :**

SALONS 2013-2014

- Salon des Seniors de Paris
- Forum des Seniors de Marseille
- Salon des Seniors de Toulouse
- Salon des Seniors de Lyon
- Festival des Jeux à Cannes

SALONS 2014-2015

- Salon des Seniors de Paris

- Forum des Seniors de Marseille
- Forum des Seniors de Nantes
- Salon des Seniors de Toulouse
- Salon des Seniors de Lyon
- Festival des Jeux à Cannes
- Salon Solulo de Paris

REGLEMENT :

Tests « grandeur nature », réalisés dans plusieurs festivals, d'un règlement simplifié :

- Beaucoup plus simple à appliquer pour les arbitres ;
- Plus proche de l'esprit du jeu pour les joueurs.

Les tests ayant été concluants, le CA FFSc a donné mandat au BD de transmettre ce projet pour étude à la FISF.

- Résultat des tests : très peu de bulletins ambigus (ex : 2 à la Rochelle pour un tournoi de 600 joueurs en 4 parties) qui sont alors soumis à la Commission d'Arbitrage pour les juger sur le fond.

- **Principes de base de ce projet**

Le bulletin comporte 3 éléments : le mot joué, le score, le référencement.

Le mot joué doit être écrit correctement et en entier (sauf 2 exceptions).

A partir de là :

- Score **et** référencement **corrects** = **bulletin validé**
- Score **et** référencement **erronés ou absents** = **zéro**
- **L'un des deux éléments correct, l'autre erroné ou absent = avertissement**

En d'autres termes, on tolère une erreur sur un bulletin, mais pas deux.

INFORMATIQUE :

- **Rappel de ce qui a été présenté en 2012**

- Duplitop 6 : Difficile à maintenir du fait de son historique, et difficile d'y apporter des modifications et des corrections
- Sigles_Tournois & Sigles_Complet :
 - Le premier fonctionne mais s'appuie sur un outil : Paradox, qui est obsolète dans la version qu'on utilise. Il faudrait en

acquérir une version plus récente, alors que de nombreux logiciels libres existent.

- Le second, qui est moins utilisé, présente également des difficultés de mise à jour.
- Il y a des problèmes de cohérence dans le fichier des joueurs entre Duplitop 6 et Sigles_Tournois.
- Le site : pas toujours facile de s'y retrouver. Il manque une page d'accueil « grand public »,
- L'informatique du siège. Serveurs, Applications.

La conclusion était : Beaucoup de projets donc beaucoup de travail....

- **Aujourd'hui :**

- Beaucoup de travail accompli, pas toujours visible.
 - Le Siège:
- Serveurs sous surveillance continue.
- Sauvegardes renforcées.
- Réseau téléphonique / internet amélioré.
 - Site grand public.
- A connu un début de développement mais ...en sommeil car :
 - Duplitop 7 et Sigles (Tournois) doivent être migrés,
- Les informaticiens sont surchargés d'où
 - Nécessité de renforcer l'équipe soit par un CDD, soit par un prestataire (Société de service, développeurs) plus facile à gérer

Cette deuxième solution a été proposée au CA du mois de mai qui l'a acceptée. D'où la recherche de ce prestataire durant l'été et début du travail à partir du 10 novembre 2014.

Des tests seront effectués progressivement de façon à disposer d'une version aboutie (D7+SIGLES TOURNOI qui y sera intégré pour une meilleure gestion des tournois) à l'été 2015. Une période de garantie est prévue jusqu'à début 2016 soit après la mise en exploitation de D7.

- Le développement du site grand public pourra alors être repris

RAPPORT ACTIVITE DSNJS – Présenté par Marie-Claude DEROSNE (**cf. document joint, rapport DNSJS**)

- Augmentation des clubs scolaires (+ **76%** en 4 ans) et des sections jeunes (**x par 3**)
- Mais 1 seul club accueil (en appui sur club scolaire existant) – il serait bien qu’il y en ait d’autres, car il n’y a plus de solutions pour les jeunes quand ils ont quitté leur école
- Licences gratuites : pour les jeunes qui ne font du Scrabble que dans leur établissement scolaire, pour toute catégories d’âge, pas uniquement pour les poussins
- Même problème de participation dans les clubs que pour les adultes : ce sont les horaires d’ouverture qui posent problème
- Enquête auprès des jeunes : n’a pas eu beaucoup de réponses, donc M-C DEROSNE décide de la relancer et ne peut donc pas donner les résultats aujourd’hui. Dans quelques mois peut-être.

Outils à disposition :

- Des formations d’animateurs et d’enseignants
- Scrabblorama Jeunes et son cahier jeux pour les vacances
- Le guide pédagogique « Le Scrabble pour les Jeunes »
- Le site Internet
- Une aide matérielle pour les nouveaux clubs scolaires : **les kits scolaires** (83 en 2013-2014)

Concours scrabble scolaire :

- prend de l’ampleur chaque année :
 - 34 500 participants à la première phase cette année
 - 3 850 enfants initiés au scrabble duplicate
 - 1 500 enseignants dans 550 établissements
 - 21 comités participants (14 en 2010)
 - 100 finalistes à Paris
- Regroupement des jeunes :
 - Aix les Bains (50 jeunes)

- Championnat de France jeunes et scolaire (180 jeunes à Coulounieix-Chamiers– il se déroulera à Reims en 2015)
- Séjours « espoirs » organisés à Aix les Bains et à Vichy
- Scrabblivores :
 - Challenge à destination des lycéens et des étudiants –
 - Partie en paire en 12 ou 5 coups – action trop confidentielle en 2014, c’est donc la priorité pour 2015 dans les comités
- convention avec l’éducation nationale :
 - elle arrive à expiration le 6 janvier 2015
 - le dossier de renouvellement est en cours avec l’espoir qu’il aboutisse

Remerciements de Marie-Claude DEROSNE :

- à Nathalie DEL OLMO pour son travail au quotidien
- aux délégués scolaires
- aux animateurs
- aux membres de la DNSJS

et tous ceux qui soutiennent l’action de la DSNJS

QUESTIONS :

Robert SPRINGER propose une piste à creuser pour augmenter le nombre de licenciés : il rappelle que ce qui a été fait jusqu’ici donne de petites satisfactions mais une piste qui resterait à creuser est celle des clubs non affiliés. Dans la région de Metz il en dénombre 5 qui totalisent 65 joueurs. Il pense qu’il peut y avoir entre 5 à 10 000 joueurs qui seraient globalement concernés.

Pour lui, il serait opportun de profiter de la sortie de DUPLITOP 7 pour modifier cet état de fait en empêchant les clubs d’utiliser les anciens logiciels (en désactivant les dongles par exemple).

Il rappelle que le logiciel ne devrait être vendu qu’aux licenciés puisque c’est un logiciel d’arbitrage et d’entraînement, à raison d’1 seul logiciel par licencié.

Il évoque les 2 solutions qui seront proposées dont une formule moins chère qui sera achetée par le « tout-venant » donc des rentrées de licences nulles et aucune incitation pour les joueurs à aller dans les clubs.

Réponse de jacques LACHKAR :

- En ce qui concerne la vente de Duplitop au « tout-venant » :

C'est un contrat avec Mattel (c'est plutôt une tolérance qu'un contrat) ; Mattel tolère qu'on vende le logiciel à nos licenciés et sympathisants, à condition qu'il ne soit pas diffusé dans les réseaux « grands publics » (FNAC – Amazon, etc.), la situation actuelle est donc bien conforme à ce qu'accepte Mattel.

Lier l'achat de DUPLITOP à l'achat d'une licence n'est pas très réaliste, ni peut-être même légal, et peut être assimilé à de la vente forcée. Il semble difficile d'empêcher les licenciés d'offrir un logiciel à des amis ou à une connaissance.

-Dans les tâches dévolues à Antoine : il doit essayer de répertorier les clubs non licenciés d'une région et essayer de les « démarcher ».

VOTE DU RAPPORT MORAL :

Contre : 0 Abstentions : 2 Pour : 110
--

Le rapport moral est adopté.

II - RAPPORT FINANCIER – présenté par Sylvie GUILLEMARD (trésorière) (cf. documents joints, comptes annuels et rapport financier format PDF)

Elle est accompagnée dans cette présentation par Rolland NINO, (*expert-comptable de la FFSc*) présent pour répondre aux questions techniques qui pourraient être posées.

Elle précise que les comptes sont présentés en K€ et non arrondis et que 2 exemplaires du Grand Livre sont à disposition dans la salle. Des membres du CNE sont présents pour veiller à leur répartition auprès des personnes qui en font la demande.

Les comptes du Championnat du Monde sont intégrés dans le Grand Livre, ce qui explique l'augmentation des charges et des produits ; il est rappelé que l'on sert simplement d'intermédiaire vis-à-vis de la FISF pour ces championnats.

Le résultat de l'exercice est de 20 k€ : il est en baisse par rapport à l'année dernière à cause du procès prud'hommes (35 k€), mais le résultat final positif est malgré tout non négligeable.

La courbe ascendante observée depuis 3 ans continue, mais avec une évolution plus restreinte cette année, comme annoncé l'an dernier.

Le bilan comptable est fourni par le cabinet avec des chiffres non arrondis.

L'actif circulant est en hausse de 61 000 € - (achat d'un bon de caisse de 50 000€).

Fonds Propres : mise en report à nouveau du résultat de 2010-2011 car n'a pas été affecté au Fonds Associatif puisque non validé par l'AG. Il sera intégré à la fin du mandat du Bureau actuel ce qui permettra de comparer les résultats et peut-être de l'intégrer dans le Fonds Associatif.

Activité Scrabble

Chaque type d'épreuve est toujours bénéficiaire ce qui représente un total positif de 373,5 K€.

2 types d'épreuves (TH et Simultanés nationaux) n'ont pas de charges directes, mais seulement des charges de gestion, intégrées ailleurs.

Comparaison de chaque type d'épreuves avec la saison précédente :
Augmentation globale de 26 K€ soit 7,5 % d'augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Festivals et Championnats : augmentation de 22,8% (plus de joueurs à Vichy, aucune charge liée à l'organisation du Championnat de France), malgré une baisse du festival de la Côte Fleurie (- de joueurs + location de la salle).

Comptes des Championnats du Monde : environ 130 000 € intégrés, tant en charges qu'en produits.

Les « Simultanés » poursuivent leur courbe ascendante (de 138 à 148 K€) ce qui montre un grand intérêt des joueurs pour les épreuves locales.

Les autres épreuves en baisse : les Interclubs Européens ont eu lieu en France et intégration des Hivernales.

Charges de structure :

La tendance à la baisse impulsée depuis 3 ans est nettement inversée. L'augmentation de 75 K€ est répartie entre les charges d'intendance (50 K€) :

- Prud'hommes = 35 K€
- honoraires = 9K€
- charges de copropriété pour travaux d'étanchéité = 5K€
- locations de matériel = 3,5 K€

et les charges de personnel (25 K€) :

- embauches temporaires d'Issa KONATE (stagiaire informatique pendant 6 mois) et de Marianne AUFFRET, en remplacement de Géraldine GUILLAUME en congé maternité (une partie de sa rémunération est compensée par les remboursements de sécurité sociale)
- congés payés non pris payés aux salariés concernés : situation particulière cette année, non reconductible
- augmentation des bas salaires (1% de la rémunération totale)
- taxes supplémentaires sur les salaires

Les chiffres donnés sont ceux de la rémunération brute des salariés, et non de la rémunération nette.

Vie associative :

Le montant des charges de la vie associative (215 K€) est réparti comme suit :

Frais de fonctionnement (42,9K€) :

- Charges de structure (BD – CA – AG) : 25,1 K€
- Directions (DSNJS et DNSC) : 5,2 K€
- Commissions : 12,6 K€

Les actions (172,1 K€) : ce sont les dépenses faites au bénéfice des clubs et des licenciés, quelle que soit leur catégorie d'âge.

Le montant de certaines actions est en baisse :

- dotation comités (2,6 k€ au lieu de 5k€) : c'est le matériel mis à disposition par la Fédé et qui n'a pas été demandé par les comités
- subventions : le Championnat du Monde s'est déroulé en France cette année
- documents et publications : une impression en nombre a été faite à l'avance, ce qui a réduit la charge au cours de cet exercice.

D'autres sont à la hausse tels que le frais liés à la promotion (villages vacances, salons, etc.)

DNSJS :

Budget global : 27,5 K€ (soit environ 2% du budget fédéral)

Les dépenses de fonctionnement (réunions des membres et des délégués) représentent 18,6% de ce budget

Les actions majeures :

- envers les clubs (25,6%)
- pour les jeunes (31,6%)

Mise en place d'un stock promotionnel pour pouvoir répondre aux actions si besoin sans avoir à déplacer du matériel existant situé sur des lieux géographiques éloignés.

Ce budget est en baisse de 2K€ (2,6%) ce qui correspond à une réduction des charges (les réunions, la fabrication de Scrabblorama Jeunes, le cahier jeux, reviennent moins cher) et non des actions.

Commission promotion :

Budget global de 22K€ (soit 1,6% du budget fédéral)

Les dépenses de fonctionnement représentent 12,3% de ce budget

Ce budget est également en baisse de près de 8%

Commission communication :

29,7 K€ (2,1% du budget fédéral)

Les dépenses de fonctionnement représentent 18% du budget global

Deux gros postes d'actions :

- la création de supports (60 % du budget)
- la présence sur les salons (22 % du budget)

Les frais de supports sont en hausse : il y a plus de personnes contactées, notamment sur les salons

On constate une hausse ponctuelle des frais de déplacement de l'attachée de communication qui seront ventilés différemment dans le prochain exercice.

Global :

Charges :

Elles représentent un total de 1 402 K€ (en hausse de 13,2% par rapport à l'exercice précédent) dont les deux plus gros postes sont l'activité Scrabble (41%) et les frais de personnel (27%)

L'augmentation des dépenses se répartit comme suit :

- le Championnat du Monde
- les charges de personnel
- les autres charges dont le procès de Philippe GENET

Produits :

1 422 k€ - 2/3 proviennent de l'activité scrabble – 1/3 licences clubs et licenciés

Les produits 2013-2014 s'élèvent à un montant total de 1421,7 K€ dont 66 % alimentés par l'activité Scrabble et 29% par les licences.

Constat : on note une légère baisse des licences

Résultat et bilan :

- Produits 1421,7 K€ - Charges 1402 K€
- Résultat 2013-2014 : + 19,7 K€

- Fonds propres au 31 août 2014 : 264,9 k€

Budget Prévisionnel :

Imputation des nouvelles charges

- Championnat de France itinérant (Tours)
- prestataire informatique
- subvention pour le championnat du Monde en Belgique
- poste d'Antoine ROUSSEAU

Des dépenses en moins :

- Prud'hommes
- Honoraires et déplacements liés
- Frais de poste et de téléphone

Rappel : la réduction recherchée des charges ne se fera pas au détriment des budgets « actions » des différentes commissions.

Résultat et bilan prévisionnels 2014-2015 :

- Produits 1261,2 k€ - Charges 1241,4 k€
- Résultat 2014-2015 : + 19,8 k€

QUESTIONS :

Hervé BOHBOT prend la parole pour dire qu'il fait les mêmes remarques que l'an dernier : la licence a été augmentée, il n'y a plus de directeur, mais celui-ci représente un coût à cause du procès prudhommal, ce qui était prévisible. La gestion de l'équipe en place n'est pas meilleure que celle de la précédente.

Réponse de Jacques LACHKAR : il n'est pas possible de préjuger de ce qui se passe lors des Prud'hommes. Les juges ont retenu que Les Fonds Propres seraient suffisants pour payer encore Philippe GENET ; par ailleurs, c'était une année bénéficiaire pour PROMOLETTRES, on aurait donc pu reclasser Philippe

GENET dans cette filiale. Mais PROMOLETTRES fonctionne sur un cycle de 4 ans, et les 3 autres années sont déficitaires.

Jacques LACHKAR précise qu'on aurait pu réécrire l'histoire et faire autrement, mais notre résultat reste excédentaire malgré cette condamnation. Si c'était à refaire, il referait la même chose, le gain lié à ce licenciement étant très supérieur au coût des prudhommes.

Hervé BOHBOT pose des questions sur la « privatisation » du festival de la côte fleurie, au bénéfice du club de Villiers sur Mer, dont le Président est Thierry LANDAU.

Jacques LACHKAR rappelle que ce festival a été créé en 2010 et qu'il a été déficitaire pendant 2 ans. Il a été repris par la FFSc qui l'a rendu excédentaire (à préciser que 2013 a été une année exceptionnelle). Mais en 2014, la commune de Villers sur Mer a demandé une participation de 8 000 €, qui a pu être ramenée, après négociations, à 2 000€ seulement. Le résultat, bien qu'excédentaire, est en nette baisse cette année.

A la fin du festival, il y a eu une réunion avec Nadine DEPUYDT et Aurélien DELARUELLE (responsables comité Normandie) au cours de laquelle il a été constaté que la taille du festival n'est pas celle d'un festival fédéral, et que, par ailleurs, son organisation est essentiellement « normande ». Il a donc été décidé d'un commun accord de rétrocéder l'organisation de ce festival au comité Normandie (et non pas à x ou y).

La FFSc, tout comme le comité Normandie, percevront les redevances prévues comme pour tout autre tournoi ou festival.

Hervé BOHBOT insiste pour dire que s'il évoque cette question, c'est pour expliquer que les bénéficiaires de 4 années pourraient payer les élections du BD au suffrage universel.

Robert SPRINGER parle de l'espace de stockage qu'il croyait utilisé par PROMOLETTRES et rappelle que Jacques LIBERT disait qu'en se débarrassant d'un certain nombre de produits obsolètes, on pourrait faire une économie de 25 000 € en 4 ans.

Sylvie GUILLEMARD lui explique qu'elle a fait un état des lieux récemment et a pu vérifier que les palettes de la FFSc et celles de PML sont bien distinctes. La FFSc ne paye donc pas le stockage de Promolettres. Elle a commencé un travail pour éviter des dépenses de stockage inutiles, mais ne peut estimer l'économie qui en résultera, mais de toutes façons, nettement en dessous du chiffre annoncé par Robert SPRINGER.

Méhiadine CHENOUNA : a pu consulter le grand livre et a trouvé des réponses à ses questions. Cependant, il voudrait savoir quel est le coût total de la promotion et combien il y a de nouveaux licenciés en retour ? Il se dit gêné par cette dépense importante et veut connaître le ratio.

Sylvie GUILLEMARD lui répond qu'elle lui apportera une réponse dès qu'elle le pourra – elle doit faire des recherches pour savoir si les nouveaux licenciés ou si les gens contactés lors des salons ont pris ou repris des licences. Elle insiste pour dire que ce n'est pas en nombre de licenciés qu'il faut compter, mais en actions de promotion pour faire connaître la FFSc.

Anne ALBINI s'interroge sur un point du budget prévisionnel : la charge de DUPLITOP 7 est imputée à la FFSc et la vente est réalisée par PROMOLETTRES. Elle en déduit que les bénéfices seront pour PML. Par ailleurs, elle estime que la vente est réalisée auprès de tous les licenciés et pas seulement les Français, donc pourquoi cette charge n'est pas pour la FISF ?

Jacques LACHKAR rappelle qu'il n'est pas possible pour la FFSc de vendre une quantité importante de DUPLITOP (activité commerciale), donc c'est PROMOLETTRES qui le fait. S'il y a des bénéfices, cela revient aussi à la FFSc puisque c'est le seul actionnaire de PML. Auparavant, une subvention d'équilibre était versée par la FFSc à PML, mais cela ne se pratique plus depuis que la gestion de la filiale est plus efficace.

En ce qui concerne la prise en charge de l'investissement par la FISF, il rappelle qu'elle n'en a pas les moyens actuellement et que de plus nous versons une redevance de 3€ à la FISF sur chaque vente de Duplitop pour l'utilisation de l'ODS.

Duplitolop 6 appartient à PROMOLETTRES qui en a payé les droits à Jean-Michel GUIZARD. Duplitolop 7 est un nouveau produit entièrement financé par la FFSc et doit donc logiquement lui appartenir.

Robert SPRINGER a des questions relatives à PROMOLETTRES, mais Jacques LACHKAR lui conseille de les poser à Jean-Pierre GEREAU. Il explique qu'il n'y a pas de stand PML à Aix, car le bilan de cette action est déficitaire, du fait notamment des frais de personnel.

Commission des finances : Rolland NINO demande à Nadine DUPUYDT, présidente de cette commission, de venir lire la conclusion de cette commission par rapport à la présentation des comptes de l'exercice écoulé :

« Réunion faite pour la présentation des comptes le 23/09 :

Nadine DUPUYDT, Roger COMBES, Sylvie GUILLEMARD, Séverine GRUCHOT (Carine VAIS était excusée) ont procédé aux contrôles suivants :

- des pièces comptables,*
- de la bonne imputation des écritures dans les comptes,*
- des justifications de dépenses faites dans l'intérêt de la société,*
- des produits à recevoir en attente,*
- des stocks de la fédération (d'où la visite faite dans lesdits locaux)*

et effectué le rapprochement entre les dépenses et les budgets prévisionnels

Conclusion : « Nous n'avons relevé aucune anomalie notable dans la gestion financière ».

VOTE DU RAPPORT FINANCIER

Contre : 0 Abstentions : 3 Pour : 109
--

Quitus est donné par l'AG à ce rapport qui est donc adopté –

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT AU FONDS ASSOCIATIF :

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 112
--

Proposition adoptée à l'unanimité. Jacques LACHKAR adresse ses remerciements à la trésorière.

A.G.E.

Voir compte-rendu spécifique : AGE réforme statuts, en pièce jointe

Retour en AG ordinaire

III – PROPOSITION DE REFORME DU REGLEMENT INTERIEUR

Information faite des modifications du RI par une relecture des changements proposés **(cf. document joint, Règlement Intérieur)**

Article 6 : la répartition des poids relatifs présidents de comité / présidents de club sera insérée dans les statuts, ce qui fera l'objet d'un vote via une AGE en 2015.

IV – QUESTIONS DIVERSES :

Néant

Remerciements à l'assemblée